DEL16_2026_02_ 26

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600966-20260226-16_2026_02_26-DE

Présentation rapport annuel 2024-2025 SPL AQTA ENERGIES

En exercice : 16
Présents : 11
Votants : 15

Le vingt-six février deux mille vingt-six à 18 heures, le conseil municipal de la commune de LANDAUL, légalement convoqué le douze février deux mille vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Dominique OLLIVIER-FRANKEL, maire.

Présents : OLLIVIER-FRANKEL Dominique, FRAVALO Anne-Laure, THOMAZO Arnaud, MORVANT-LE TRÉPUEC Hélène, GUYOT David, LE PALUD Didier, GUIVARC'H Isabelle, GUILLO Isabelle, LE GOULVEN Annick, LE GALLO Yann, RETOUX Denis.

Absents excusés :
CORDAILLAT Jean-Christophe donne pouvoir à LE PALUD Didier
MORVAN Aurélie donne pouvoir à THOMAZO Arnaud
AUDIC Gaëlle donne pouvoir à LE GOULVEN Annick
TOUBLANT Catherine donne pouvoir à LE GALLO Yann

Absents : TAVIGNOT Matthieu

Le secrétariat a été assuré par GUIVARC'H Isabelle

Rapporteur : Madame Dominique OLLIVIER-FRANKEL, Maire

Madame le maire informe l'assemblée :

La Communauté de Communes a créé depuis 2024 une Société Publique Locale, AQTA Energies pour agir sur dans le domaine de la maîtrise de la demande énergétique et des énergies renouvelables, et notamment la gestion durable et le développement de la filière bois énergie afin d'alimenter en circuit court les réseaux de chaleur en développement sur le territoire.
Les 24 communes dont Landaul et la Région Bretagne ont intégré la gouvernance en étant actionnaire minoritaire.
La Société Publique Locale doit transmettre chaque année un rapport annuel. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication et d'un vote en Conseil municipal.
Chaque conseiller a été destinataire du rapport annexé. Le rapport papier, disponible en mairie aux horaires d'ouverture, est soumis à l'assemblée pour son information.

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600966-20260226-16_2026_02_26-DE

Entendu l'exposé de Madame le Maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le rapport annuel d'activité 2024-2025 de la Société Publique Locale AQTA Energies

Annexe :

- Rapport annuel 2024-2025 SPL AQTA Energies

Le 02 mars 2026

Madame le maire

Dominique OLLIVIER-FRANKEL

MAIRIE de LANDAUL 56690 MORBIHAN